

## **Gendarmerie Royale du Canada (GRC) – Mise à jour printemps 2025**

Le comité d'équité salariale de la GRC poursuit ses efforts pour élaborer un plan d'équité. Les derniers mois ont été consacrés à finaliser la révision des différents éléments de rémunération, tel que le régime de retraite, les assurances, etc. et à s'accorder sur la liste finale des inclusions et exclusions, conformément à la législation.

Ensuite, le comité a commencé à se pencher sur le développement d'un plan d'évaluation des emplois commun et sur la collecte d'informations pour entreprendre, avec le consultant retenu, Ernst and Young, le travail d'évaluation. Cette étape est cruciale dans le processus visant à atteindre l'équité salariale, car elle permettra d'identifier les emplois à prédominance masculine qui serviront de comparateurs aux emplois de même valeur à prédominance féminine.

Une première ébauche du plan a été présentée par EY au comité d'équité salarial (CES) au début du printemps. Après analyse et consultation, les membres du CES ont envoyé une série de commentaires pour l'améliorer. Le consultant devrait présenter une nouvelle version dès que possible.

Parallèlement au développement du plan d'évaluation des emplois, EY, aidé par le CES, élaborera la méthode de collecte d'information et de validation des données. Cela permettra de s'assurer que les évaluations des emplois s'appuient sur des informations factuelles, actuelles et vérifiées autant que possible. Les membres faisant parti des emplois identifiés seront appelés à contribuer à cette collecte de donnée et leur contribution sera capitale pour s'assurer d'avoir des données probantes.

Par ailleurs, en matière de validation de l'information, l'ACEP s'est doté d'un comité consultatif composé de membres civil(e)s travaillant à la GRC. Ces membres sont consultés(e)s régulièrement. Elles ou ils peuvent valider les tâches quotidiennes accomplies, les particularités des emplois ainsi que de nombreuses informations difficilement accessibles aux membres du CES extérieurs à l'organisation. Ce comité s'est avéré d'une aide précieuse. Enfin, l'ACEP développe de courts webinaires destinés aux membres, expliquant les grandes lignes du processus d'équité salariale. Les premières séances devraient avoir lieu en juin, suivies d'une seconde série à l'automne. Restez informé(e)s !

Pour toute question concernant l'équité salariale, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse suivante : [equitesalariale-payequity@acep-cape.ca](mailto:equitesalariale-payequity@acep-cape.ca)